

Charlotte LEFEBVRE  
293 chemin de Pré Bonau  
38330 ST NAZAIRE - LES EYMES

Le 21/11/2019.

Mairie de Saint Nazaire les Eymes REÇU LE	
21 NOV. 2019	
COPIE	Fait le
VH	21/11/2019
+ H. Grand, com - eng 1-	

Argumentaire qualité entrée Nord Saint Nazaire les Eymes RD1090

La zone AUi située à l'entrée nord de Saint Nazaire les Eymes par la RD 1090 a fait l'objet d'un déclassement partiel en Ui autorisant dès lors l'édification d'une construction, sans contrainte autre que le respect du règlement de la zone sur la parcelle bordant la RD.

La rédaction proposée dans le cadre de la révision est insuffisante à garantir une qualité spécifique liée à l'ambition affichée du PADD, de porter une attention particulière sur les entrées d'agglomération.

Cette entrée est d'autant plus remarquable qu'elle est accolée à la limite intangible du SCOT, définissant la coupure verte voisine lui conférant une valeur particulière,

Elle est malheureusement déjà entachée d'agressions visuelles non contrôlées (surface de vente et de réparation de matériel agricole, stockage de matériaux de charpente, publicités,...).

Pour éviter une nouvelle construction dissonante par rapport à celles existantes à l'amont de la RD 1090, il est demandé que soit ajouté au futur règlement de la zone Ui, l'obligation de respect de dispositions réglementaires architecturales plus précises pour garantir un minimum de cohérence architecturale à l'amont de la voie : toiture 2 pans obligatoires, pentes de toit minimum de 40 %, faitage parallèle à l'axe de la RD 1090,....

Charlotte LEFEBVRE  
Clef.